

PPCR : pas encore appliqués mais déjà reportés ?



Les accords de revalorisation salariale PPCR qui prévoyaient une hausse des indices dans l'Éducation Nationale jusqu'en 2020 et promettaient d'éventuelles améliorations des promotions des enseignant-es sont en voie d'être reportés...jusqu'à nouvel ordre, la question apparaît être de plus en plus d'actualité.

Cette information évoquée le 11 juillet dernier par Jean-Michel Blanquer devant les syndicats de la fonction public semble s'avérer.

Le protocole des PPCR, rejetés par Solidaires en raison notamment de son insuffisance d'un point de vue salarial, verrait son calendrier de mise en œuvre reporté. Pour mémoire, celui-ci avait été proposé afin de mettre les salaires des enseignant-es français-es au niveau de leurs collègues de l'OCDE. Désormais, sous prétexte que la France fait moins bien que ses voisins en matière de dépenses publiques, jugées toujours trop excessives, de drastiques réductions du déficit va induire le gel d'une mesure sensée combler un écart de salaires notables, dans l'UE ☺ ! Un nouveau paradoxe ?

Ainsi, à la place d'une augmentation pour tous-tes, qui est actée dans plusieurs décrets, le ministre de l'Éducation Nationale propose des augmentations catégorielles. Le gouvernement souhaite revaloriser « métier par métier » plutôt que d'imposer un point d'indice pour tout le monde. Une nouvelle étape qui se dessine donc dans le démantèlement de la politique salariale de l'Etat.

L'Etat n'honorera pas sa signature. Considérant que le précédent gouvernement a pris des engagements supérieurs à ses possibilités, le gouvernement prévient que le ministre de l'Action et des Comptes publics annoncerait que si PPCR était poursuivi les effets financiers seraient retardés de six à dix-huit mois. Le Directeur de Cabinet a précisé que les mesures actées pour 2017 seraient honorées et les suivantes reportées. Le contingent 2017 proposé et entériné en mars sera bien promu avec effet rétroactif mais le contingent 2018 qui devait être arrêté dans les mêmes conditions est reporté jusqu'à nouvel ordre.

Il est clair que le report à une date non déterminée peut signifier la fin du PPCR. Le gouvernement actuel reprend à son compte le blocage des salaires des enseignant-es que le précédent gouvernement avait abandonné, pour des raisons électorales. Ce report nous prouve que le salaire des enseignant-es n'est perçu par le Ministère qu'à la manière d'une simple variable d'ajustement. Au Sundep-Solidaires, nous serons aussi en grève du fait de cette lecture insoutenable !